

# Comment évaluer la compétence des enfants dans l'apprentissage de la langue écrite sans recourir à l'analyse métalinguistique

Barcelone (Espagne), 18 janvier 1982

Escola Universitaria del Professorat d'EGB<sup>1</sup> - Universitat Autònoma de Barcelona<sup>2</sup>

## 1. Introduction

La question qui nous a été posée concerne la façon dont nous jugeons l'apprentissage des textes écrits que les enfants doivent faire à l'école. Il y a plusieurs façons d'interpréter cette question:

1) Une interprétation consisterait à dire: ne pourrait-on pas éviter de passer par une analyse métalinguistique ou linguistique, parce que cela représente une charge très lourde pour la formation des futurs maîtres? Parce que l'analyse linguistique est diverse selon les écoles? Peu fiable? Décevante? Je ne pense pas que vous<sup>1</sup> nous ayez demandé de venir pour nier l'intérêt de l'analyse linguistique...

2) Une autre interprétation: le problème de l'apprentissage de ce qu'on appelle "langue écrite" n'est pas un problème uniquement linguistique; ce n'est pas un problème d'acquisition de structures syntaxiques, au sens où l'on parle d'acquisition de structures pour le premier apprentissage naturel. Dans la "langue écrite", il intervient d'autres facteurs, culturels, sociologiques, psychologiques. On nous demanderait alors de faire le point sur cette question. C'est ce que j'ai compris, et nous essaierons d'y répondre.

3) Un autre sens de cette question, ce pourrait être: comment faire travailler les enfants sur la langue écrite, les solliciter, leur donner des consignes, sans les obliger à manipuler une métalangue qu'ils ne comprennent pas, comme "sujet, verbe, conjonction, prétérit"? Sur ce point, nous pourrions faire quelques suggestions, mais, n'étant pas des maîtres de l'enseignement primaire, nous n'avons pas autorité pour décider.

## 2. Compétence de la langue écrite

Il me paraît indispensable de définir les termes "compétence de la langue écrite".

---

<sup>1</sup> NA: EGB = Educación General Básica (jusqu'en 1990) qui comprenait l'école primaire et une partie du secondaire. La loi LOGSE de 1990 reformera le système éducatif espagnol.

<sup>2</sup> NA: La conférence a été faite en français.

Il existe une façon conformiste de décrire la langue "écrite" qui me paraît très mauvaise: c'est celle qui consiste à confondre langue écrite et "langue élaborée". Selon cette vue, il n'existe une langue élaborée que lorsque la langue est écrite. Cette langue écrite élaborée s'opposerait alors à une langue orale qui par définition serait "familiale". C'est un peu la confusion qu'entretient en France la doctrine officielle de l'école. Les "Instructions Officielles" parlent de la langue orale comme d'un "langage naturel", "rudimentaire", à "syntaxe incertaine". La langue écrite est une "pratique seconde" qui seule a les mérites d'une vraie langue, et que les enfants doivent intégralement apprendre de façon non-naturelle. Si l'on représente ces notions par un tableau, on voit qu'il y a des cases vides (marquées par le signe "-"): rien pour une langue qui serait à la fois orale et élaborée, rien pour une langue qui serait écrite et familière:

	oral	écrit
langue familière	+	-
langue élaborée	-	+

Nous pensons qu'on peut remplir les cases vides de ce tableau et qu'on doit le faire. Il existe des formes de langue orale élaborée: chez celui qui "parle comme un livre", celui qui improvise de beaux discours, celui qui improvise de la poésie. Il existe aussi une forme d'écrit familier: transcrire un enregistrement qui a été pris au magnétophone, c'est produire un texte écrit qui peut refléter de la langue familière. Dans plusieurs occasions, nous avons obligé les élèves à dissocier les deux aspects de l'oral; par exemple lorsqu'un instituteur, Pierre Brunet, a demandé à des enfants de 10 ans de raconter oralement une histoire et ensuite de la raconter par écrit, il a également demandé que les enfants transcrivent eux-mêmes les enregistrements du récit oral, en respectant scrupuleusement les moindres détails du texte qu'ils avaient prononcé. Les enfants ont pris conscience qu'ils avaient alors deux textes "écrits": l'un méritait le nom de "familier" et l'autre d'élaboré. Inversement, lorsque nous avons rencontré des élèves qui avaient de la difficulté à maîtriser la technique d'écriture, nous avons joué auprès d'eux le rôle de secrétaires: nous avons écrit sous leur dictée; ou bien nous avons "normalisé" les textes "mal écrits" qu'ils avaient produits: en y mettant l'orthographe, la ponctuation, la mise en page conventionnelles, afin qu'on puisse séparer la maîtrise technique de l'écriture et la maîtrise d'une langue élaborée.

Le terme de "compétence" est intéressant si on le prend dans son acception technique. On doit alors l'opposer à la performance. La compétence est une virtualité qui n'est pas facile à vérifier dans les productions. Par exemple, on peut faire des heures d'enregistrements sans rencontrer une seule opposition entre "tu" et "vous"; nous avons fait

quantité d'observations sur des textes écrits et oraux sans rencontrer un seul "ni". Ce sont là les faits que nous livrent les performances des locuteurs; cela ne nous permet absolument pas de déduire qu'ils n'ont pas la compétence de l'opposition "tu/vous", ou celle de "ni". D'autre part la compétence linguistique est présentée comme une capacité qui se développe naturellement sans apprentissage explicite. Cela est donc très différent d'un apprentissage scolaire; ce n'est pas une compétence; il est rare qu'un enfant apprenne cette technique sans qu'on le lui enseigne. Nous ne retiendrons pas "compétence de la langue écrite" pour ce sens-là. Nous retiendrons ce terme pour désigner la capacité qu'ont les enfants à connaître une langue élaborée, sans que celle-ci leur ait été explicitement enseignée. Et c'est là un concept qui nous plaît, car il nous a bien semblé que les enfants avaient cette sorte de capacité, contrairement à ce que laissent supposer les présentations officielles conformistes.

Cette compétence tient certainement pour une bonne part au savoir sociologique qu'ont les enfants. L'idée qu'il y a une différence entre une langue familière et une langue de cérémonie va de pair avec les idées qu'on peut avoir sur diverses façons de se conduire, avec les idées qu'on a sur les vêtements, ceux du dimanche et ceux de tous les jours, avec l'idée même qu'il y a des actes de routine et des actes de cérémonie. C'est en pensant à cette orientation que j'avais proposé de parler d'une langue du dimanche, opposée à une langue "de tous les jours".

### 3. La langue du dimanche

Les caractéristiques les plus importantes de la langue "du dimanche" en français semblent avoir un rapport étroit avec la position que se donne l'énonciateur: ses rapports avec les interlocuteurs, ses repères dans le temps et dans l'espace, ses relations avec les paroles des autres. Une théorie de l'énonciation devrait pouvoir situer ces éléments:

#### 1) présentation de sa propre production de langage

En langue quotidienne, on trouverait:

- (1) c'est un shérif dans un village

Dans la langue soignée on a (à l'oral):

- (2) il était dans un village un shérif

Un enfant de 4 ans produit:

- (3) il y a un monsieur il cherche des arbres

mais fait immédiatement un commentaire pour expliquer qu'il faudrait autre chose que ce "il y a", qui sonne trop quotidien.

2) la désignation des locuteurs et des interlocuteurs

C'est le jeu du "tu" et du "vous", l'emploi du "nous" au lieu du "on", l'emploi des sujets sous forme lexicale comme "mon oncle" et non pas "il".

3) les repères de temps et de lieu

On trouve en français des passés simples à l'oral :

(4) un des deux bandits s'arrêta

On trouve des degrés de proximité comme "celui-ci/celui-là" qui n'existent pas dans la simple conversation.

4) les modalités négatives ("ce n'est pas vrai") ou interrogatives ("que voulez-vous") ont des formes différentes.

5) les accords morphologiques sont plus fortement marqués ("ce sont eux")

6) les citations, paroles rapportées, formules, proverbes, et tout ce qui peut asseoir l'autorité du discours s'y trouve en abondance.

Dans quelles circonstances trouve-t-on cette langue du dimanche à l'oral?

1) lorsqu'un enfant raconte un récit mythique, par exemple un film de cow-boy raconté pendant le déjeuner familial ;

2) lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un ;

3) lorsqu'on joue le rôle d'un personnage, soit naturellement soit en faisant la parodie ;

4) lorsqu'on dicte quelque chose pour que ce soit écrit dans un livre ou au tableau ;

5) lorsqu'on dicte une lettre ;

6) lorsqu'on manipule des phrases écrites par d'autres ou des slogans publicitaires.

Dans d'autres types de sociétés, on trouverait des caractéristiques de langue du dimanche orale dans quantité de circonstances: improvisation de poèmes, prière ou sermons; discours ou joutes oratoires; compliments en vers; théâtre improvisé; longues séances de salutations cérémonielles; jeux collectifs de parodies, etc.

Dans nos types de société, la langue du dimanche est la plupart du temps associée à l'aspect écrit. Il manque donc les occasions d'apprendre le détail de cette langue, les formes les plus correctes, les variantes, les finesses, par oral auprès d'adultes qui se livreraient sérieusement à ce genre d'exercices. L'apprentissage des finesses se fait de façon sectorielle, à l'école, en marge des milieux sociaux d'adultes. On est amené à le concevoir comme purement scolaire, parce que les circonstances sociales dans lesquelles on peut produire cette langue du dimanche sont souvent très restreintes, en dehors de l'école.

Les circonstances où l'on trouve la langue élaborée par écrit? C'est presque toujours le cas. Les enfants et les adultes peu scolarisés détestent voir par

écrit une langue trop familière. À l'écrit, même le récit non-mythique, par exemple le récit du mariage que nous verrons, se fait en langue du dimanche. Il faut être bien sûr de soi, pour oser profaner l'écriture avec la langue familière.

Dans notre perspective, on ne peut pas parler d'un passage de l'oral à l'écrit en termes aussi simples que cela se fait parfois. On ne passe pas d'un oral familier à un écrit de cérémonie. La maîtrise de la langue orale implique qu'on connaît un usage familier et un usage de cérémonie, par oral. Mais, pour que l'usage de cérémonie soit conforme, il faut des modèles, une initiation culturelle, et une grande habitude, ce qui n'est pas donné à tous les enfants, du moins pas de façon égalitaire.

Nous dirons qu'on peut poser une compétence à deux volets: celle de la langue familière et de la langue élaborée. Il s'agit là de compétence linguistique. Par ailleurs, il y a deux apprentissages: celui de la technique de l'écriture, c'est un apprentissage technique et celui des finesses et de la norme du langage élaboré, avec toutes ses conventions: c'est un apprentissage sociologique et psychologique. Il est vrai qu'on peut parler de ces deux formes d'apprentissage sans utiliser un vocabulaire d'analyse très sophistiqué, en étant surtout attentif aux comportements sociaux et psychologiques qu'ils impliquent.

## 4. Deux illustrations

### 4.1. *Deux versions d'un récit de mariage par Olivier (10 ans)*

À titre d'illustration, nous examinerons les deux versions du récit du mariage, par Olivier, 10 ans. Il y a une version qu'Olivier a prononcée et qui a été enregistrée, ensuite transcrite; elle occupe 38 lignes dans la transcription. Il y a une version écrite par Olivier (21 lignes)<sup>3</sup>. Il est bien certain, pour nous, qu'Olivier aurait pu produire cette version par oral, si on lui avait fourni les circonstances idéales; il l'aurait peut-être fait pour la télévision, pour la radio par exemple.

Document joint : la mise en grille de la version écrite (Document 1)

Les deux versions ne racontent pas exactement la même chose. La famille va assister à un mariage, prend des morceaux de voile pour attacher aux voitures et défiler en klaxonnant. À la mairie, le maire "demande son consentement" aux époux, ce qui est une tournure élaborée. La formule rituelle "je vous déclare unis par les liens du mariage" n'apparaît qu'à l'écrit. Les témoins signent. À l'église, le curé parle au micro (il est dit,

<sup>3</sup> NA: C'est cette version écrite qui a été retrouvée et mise en grille sans pour autant que toutes les erreurs d'orthographe (comme "klacksonnait") aient été corrigées (cf. document joint a).

seulement par oral, qu'Olivier n'y a rien compris). Les mariés vont dans une sorte d'alcôve. Ils mettent leurs bagues, à l'écrit seulement; puis les invités présentent leurs félicitations. Suit le repas de fête; à l'oral il y a tout un côté profane: pétards, arrosage, pluie, chansons qui manque à l'écrit. Ensuite vient la cérémonie de la jarretière. La formule rituelle est esquissée à l'oral, donnée pleinement à l'écrit ("qui dit mieux? dix francs pour voir les genoux"). Le passage grotesque du short que porte la mariée existe seulement à l'oral. À l'oral la conclusion est "voilà"; à l'écrit il y a un commentaire de conclusion "on s'était bien amusé"<sup>4</sup>.

Les deux versions diffèrent par le choix des éléments relatifs à l'énonciation:

- 1) à l'écrit, il y a des "nous" systématiquement partout là où l'oral porte "on";
- 2) à l'oral, on trouve deux fois un sujet de forme nominale: "le maire a demandé" et "le curé a demandé" et ce n'est pas par hasard que cela s'applique aux deux personnages officiels de la cérémonie. Par écrit, les sujets nominaux sont "mon oncle", "mon oncle et un autre", "le curé", "les mariés";
- 3) à l'oral, la redondance entre nom et pronom se trouve: "le curé il parlait", elle est systématiquement écartée à l'écrit "le curé a parlé";
- 4) les présentatifs de forme "il y avait" sont inexistant à l'écrit, il y en a quatre à l'oral: "il y en avait ils nous avaient arrosés"; "il y avait même la grêle"; "il y avait les plus grands ils chantaient"; "il y avait une autre dame qui demandait";
- 5) les temps verbaux: il y a une belle opposition "sont rentrés / nous rentrâmes"; les repères temporels comportent des "puis après" à l'oral, jamais à l'écrit. Il y a à l'écrit un participe absolu, "la jarretière terminée" à la fin très littéraire;
- 6) la particule de négation "ne" figure à l'écrit, "mon oncle ne klaxonnait pas trop" et pas à l'oral, "il avait pas vu";
- 7) le discours rapporté est peu net à l'oral; on ne sait pas s'il s'agit réellement des paroles prononcées par les personnages. À l'écrit, il y a très nettement des paroles rapportées, qui sont attribuées aux trois personnages majeurs: le maire, le curé et l'oncle.

Toutes ces différences, tant dans ce qui est raconté que dans la forme choisie pour le raconter se ramènent à une différence fondamentale entre le cérémoniel et le non-cérémoniel. On ne peut pas parler de différences entre des structures syntaxiques qu'Olivier aurait apprises spécifiquement pour écrire. On sait qu'on trouve des "ne" et des passés simples chez des enfants qui ne savent pas écrire. On rencontrerait les mêmes différences

<sup>4</sup> NA: Ce commentaire n'est pas sur la page.

chez beaucoup d'adultes. Il n'est certainement pas utile de présenter à Olivier une analyse de la valeur particulière du passé simple "nous rentrâmes" par rapport à la valeur du passé composé "on est rentré". Il sait pertinemment quel symbole social se trouve dans l'une et l'autre forme et il s'agit ici bien davantage de la valeur symbolique que de la valeur proprement linguistique de cette forme. Peut-être n'est-il pas très assuré des formes morphologiques que doivent avoir normativement ces passés simples; sans doute utiliserait-il des formes comme "nous sortâmes, nous descendâmes", uniquement sur le timbre "a", comme nous l'avons souvent constaté. Mais c'est là qu'intervient l'apprentissage des normes, qu'il n'a pas l'occasion de faire assez régulièrement dans sa vie sociale.

#### 4.2. *Deux versions d'un récit sur le vin par Laurent (10 ans)*

Document 2 - Récit fait par Laurent (CM2): version orale (antérieure au texte)

Document 3 - La mise en grille de la version orale<sup>5</sup>

Document 4 - Laurent 2: version écrite, texte rédigé par Laurent (postérieure au récit oral)

---

<sup>5</sup> NA: Il s'agit cette fois de la mise en grille de la version orale et non écrite (cas du texte d'Olivier). L'analyse comparative entre le texte oral et le texte écrit du récit sur le vin et entre les deux mises en grille a sans aucun doute été faite à l'oral par Claire Blanche-Benveniste.

## Document 1 – La mise en grille de la version écrite d'Olivier

après la jarretière terminée mon oncle n'est pas allé quitter les voitures à l'église car il avait peur d'att..			
	c'	était pendant les vacances en août un dimanche	
d'abord	nous	allions à l mariage passait qui, 8h15	
	nous ils	sommes al és chez les mariés ns ont donné des voiles	pour faire le cortège car il avait peur.....
	mon oncle ne	klacksonnait pas trop	
	nous	sommes allés quitter les voitures à l'église	
après	nous	sommes allés à la mairie	
	nous	avons attendus qqs minutes le maire	
	il	est arrivé	
	il	a demandé leur consentement	
	il	a dit Je vous déclare unis par les liens du mariage	
	mon oncle & l autre	ont signé	
	ils	étaient témoins	
après	nous	sommes allés à l'église	
	le curé	a parlé longtemps au micro	
puis	les mariés	se sont mis les bagues	
	le curé	les a appelés	
	ils	sont rentrés ds l sorte d'alcove	
puis	le curé	a demandé que ceux qui veulent donner leurs félici- tions viennent	
	nous	sommes allés chez eux	
	j'	ai dansé mangé	
	c. dessert	il y avait l pièce montée	
puis	j'	ai regardé la jarretière	
	mon oncle	disait qui dit mieux ? dix francs pour voir les genoux	
la jarretière terminée			<i>Tout ça en 10 minutes son Guat</i>

## Document 2 – Récit oral fait par Laurent

1. je vais vous raconter une histoire qui m'est qui m'est  
 2. m'est arrivée à Paris - - c'était heu à Paris quand j'y vais  
 3. pendant les vacances - on s'y amuse bien - et là-bas -  
 4. dans mon immeuble - y a beaucoup de Japonais - - -  
 5. une fois un Japonais avant de partir en vacances - -  
 6. il a donné à mon parrain une bouteille de - vin - enfin  
 7. c'était pas du vin - - et alors heu ma marraine elle croyait (1)  
 8. que c'était du vin - et elle lui a donné à midi alors  
 9. il en a a bu heu - quand même quelques verres (2) - -  
 10. alors après - d'habitude i i s' i dort - - et - i s' réveille  
 11. vers les trois heures et demie - - puis là i s'est réveillé  
 12. vers les quatre heures et demie - al - il était étonné  
 13. et - i savait pas c'que c'était -- alors heu ma marraine  
 14. i lui a dit - voir heu va voir la bouteille - ce que c'est  
 15. et {il a regardé } seulement y avait plein d'inscriptions  
     {il l'a regardée }  
 16. japonaises dessus - - et {il a regardé } un peu mieux  
     {il l'a regardée }  
 17. et puis il a vu - dessus y avait marqué en français - -  
 18. saké - - alors heu - le saké c'est - une sorte d'alcool  
 19. qu'on boit dans des tout petits verres d'apéritif - - et  
 20. il en avait bu heu deux verres au moins - des grands - -

Récit fait par Laurent

(CM2)

(1) [ekRwaʒé]

le récit est antérieur au texte

(2) [kekveʀ]

Document 3 – La mise en grille de la version orale de Laurent

je vais vous raconter l'histoire qui m'est  
qui m'est arrivée à Paris

Quand j'y vais pendant les vacances  
c'était hier à Paris  
on s'y amuse bien  
il y a beaucoup de Japonais  
et là bas dans mon immeuble  
un Japonais avait de petits en vacances  
il a donné à mon père une bouteille de vin  
ma mère  
enfin c'était pas du vin  
elle croyait que c'était du vin  
et elle lui a donné à midi  
il m'a bu quand même quelques verres  
et alors après (et l'histoire)  
puis là  
il s'est  
il s'est réveillé vers 3h 1/2  
il s'est réveillé vers 4h 1/2  
il était étonné  
et j'ai dit pas ce que c'était  
il lui a dit  
et j'ai regardé  
euh va voir la BOUTEILLE CE QUE C'EST  
il y avait plein d'inscriptions japonaises dessus  
et j'ai regardé un peu mieux  
il y avait marqué en français SAKÉ  
c'est une sorte d'alcool qui m'a donné du tout petit vertes d'appétit  
et j'en avait bu hier deux  
des grands

## Document 4 – Version écrite de Laurent

Laurent (2)

## DRÔLE DE VIN

1. Lorsque je vais à Paris je m'amuse bien, là bas il y a
2. des japonais, justement un jour un japonais avant de
3. partir en vacances a donné à mon parrain une bouteille
4. de " vin ". Ma marraine croyait vraiment que c'était
5. du vin et elle en donna à boire à mon parrain. Il en
6. bu et après le déjeuner fit sa sieste habituelle. Mais
7. d'habitude il ne dormait que jusqu'à 3 H 1/2 mai, cette
8. fois-la il ne se reveilla pas avant 4 H 1/2 Il en était
9. tout étonné et il pensa tout de suite à la bouteille
10. de " vin ", il la regarda, elle était pleine d'inscrip-
11. tions japonaises mais il y avait quand même le nom en
12. français c'était du " saquez " de " l'alcole " qu'on boit
13. dan des tout petits verre. Pour une fois il avait été
14. presque saoul.

Texte rédigé par Laurent  
( Cours Moyen 2 )

Remarque : l'orthog. et la ponctuation ont été respectées.  
Le texte est postérieur au récit.